



Ville à vivre
ensemble

la lettre du Maire

Numéro 16 • Janvier 2011

Impôts 2011

0% d'augmentation des taux

2008, 2009, 2010 : nous venons de vivre trois années d'urgence ! Trois années d'efforts des Argenteuillais, des élus, et de l'ensemble des agents de la collectivité afin de redresser la barre. Ces efforts commencent à porter leurs fruits. C'est pourquoi, cette année, les taux de nos impôts locaux n'augmenteront pas. En responsabilité.

Ces dernières années n'ont pas été faciles pour les Argenteuillais qui ont du faire face à une situation qui n'était pas de leur fait, ni du nôtre. **Mais les décisions difficiles et nécessairement controversées que j'ai prises avec la majorité municipale - dont je salue l'esprit de responsabilité et le courage politique, vertus si rares aujourd'hui - commencent à porter leurs fruits.**

Les finances municipales sont remises en ordre. Nous commençons à sortir des emprunts toxiques dans lesquels la Ville était empêtrée, comme l'a souligné le rapport de la Chambre régionale des comptes. Nous sommes passés de 96% de créances toxiques, en 2008, à 80%. C'est, bien sûr, encore beaucoup mais le progrès est net, malgré la crise économique et financière qui complique le travail. **Notre ville recommence à épargner, 4 millions d'euros cette année, ce qui est un des critères de prudence en matière de finances publiques. Cela nous permet de ramener à un peu moins de 15 ans notre durée de désendettement, contre 22 ans en 2008.**

C'est pourquoi, en 2011, les taux de nos impôts locaux n'augmenteront pas. Pas simplement pour faire plaisir : les taux de nos impôts n'augmentent pas parce que, en responsabilité, **le Conseil municipal a pu prendre cette décision, sur ma proposition.** La situation financière de la ville le permet. **Habités, hélas, à une stabilité fiscale trompeuse,** les Argenteuillais vont connaître, pour la première fois depuis plus de 10 ans, **une année de stabilité fiscale authentique,** sans mauvaise surprise pour demain.

Notre budget 2011, construit autour de cette stabilité, nous permet de financer des projets, dans tous les quartiers, pour poursuivre la remise à niveau et la modernisation des espaces et des équipements publics, et préparer l'avenir.

Les Argenteuillais vont connaître, pour la première fois depuis plus de 10 ans, une année de stabilité fiscale authentique, sans mauvaise surprise pour demain.

Remise en ordre des finances et remise à niveau de la ville sont les deux principaux chantiers qui nous occupent depuis bientôt trois ans. **Nous allons, cette**

année, passer un cap et pouvoir consacrer notre énergie, sans atténuer notre vigilance, à la préparation de notre projet de ville pour mener sereinement Argenteuil au cœur du 21^e siècle. Nous avons, pour cela, rendez-vous ensemble, au printemps prochain.

Bien cordialement

Philippe Doucet

Votre maire, **Philippe Doucet**

Emprunts toxiques : les banques et l'État doivent contribuer au règlement.

Le Conseil municipal du 13 décembre 2010 a adopté une motion présentée par le Maire pour obtenir un soutien de l'État et des organismes prêteurs (les banques) aux villes, comme Saint-Etienne, Rouen ou Argenteuil, victimes d'emprunts toxiques. La chambre régionale des comptes a observé que 96% de la dette de notre ville était ainsi constituée. Ce chiffre a été ramené, en deux ans et demi à 80%. Pour les élus municipaux, il est hors de question de faire porter le règlement de ces égarements de gestion sur les seuls habitants.

De fausses bonnes affaires proposées par les banques

Ces « emprunts ont pour objectif, constate la motion, d'abaisser artificiellement les charges financières des collectivités durant les premières années de remboursement du crédit ». En « contrepartie », les années

suivantes, le taux d'intérêt varie de manière incertaine et peu maîtrisable, suivant des formules de calcul sophistiquées, en fonction des aléas des taux de change entre plusieurs monnaies étrangères et des fluctuations des cours d'un certain nombre de matières premières sur le marché mondial.

L'État n'a pas utilisé les mécanismes d'alerte existant

« Les banques ont entraîné de nombreux gestionnaires locaux dans une politique d'emprunt particulièrement hasardeuse » note également la motion du Conseil municipal. « Face à ces politiques d'emprunt, peut-on lire également, les services de l'État, pourtant habituellement plus suspicieux à l'égard des collectivités locales, se sont abstenus de toute mise en garde et n'ont pas mobilisé les mécanismes d'alerte prudentielle existant. »

Les banques et l'État doivent contribuer au règlement

C'est pourquoi, les élus d'Argenteuil, comme ceux d'autres grandes villes de France, demandent que l'État et les banques concernées s'investissent dans le règlement de ces situations et « apportent leur contribution active et concrète à la remise en ordre des errements antérieurs ».

Cette contribution pourrait prendre trois formes : une législation interdisant ce type de produits financiers, une négociation obligatoire avec les banques de plan de sortie par collectivité et, enfin, la création d'un organisme partenarial associant les banques, les collectivités locales et l'État, chargé de gérer un fonds de défaillance de ces emprunts, fonds alimenté par les banques concernées, proportionnellement aux profits qu'elles en ont retiré.

Ça avance

Le futur pôle de Paris 13



Voici une représentation du bâtiment qui abritera, à la fin de cette année, le pôle que l'université Paris 13 va ouvrir dans le centre-ville, rue Alfred-Labrière. L'ancien commissariat, situé juste derrière (en blanc) sera ensuite réhabilité en vue de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'antenne universitaire. Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec le Conseil de proximité du secteur Gare.